



Groupe d'Action Locale Ardèche³

Relevé de décisions du Comité de programmation du 9 décembre 2015
à Saint-Sauveur de-Montagut

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lorraine CHENOT, Franck JOUFFRE ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Edmond FARGIER, Yves RIEU, Pascal WALDSCHMIDT ;
- Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux : Alain SALLIER, Jean-Claude PIZETTE ;
- Communautés de communes : Catherine FAURE.

Nombre de présents : 8

Membres privés :

L'intitulé des sièges des membres privés du Comité de Programmation est en cours de définition dans le cadre du conventionnement GAL/AG/OP.

- Conseil Local de Développement : Marcel HUDELLOT ;
- Plateforme d'initiatives : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Acteurs de la filière bois/forêt : Gaston JAMBOIS, Jean-Louis TESTUD ;
- Acteurs de la filière agricole : Lynda BOUET ;
- Acteurs économiques : Bertrand ROUSSELLE ;
- Acteurs de l'emploi et la formation : Frédéric GOLDBERG ;
- Acteurs de l'environnement : Laurence JULLIAN, Hubert-Marie PITEUX ;
- Acteurs de l'économie culturelle : Delphine HERMANN ;
- Acteurs des paysages et patrimoine : Pierre LADET, Frank DE PIERREFEU ;
- Acteurs de la jeunesse : Corinne LARCHER ;
- Acteurs de l'éducation au territoire : Marie SIMON, Valérie CARETTE.

Nombre de présents : 16

Membres excusés :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Agnès HOCQUET, Marc CHAMPEL, Dominique ALLIX, Alain GIBERT ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Pierre CHAPUIS, Joël FOURNIER, Hervé OZIL ;
- Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux : Michel DELARBRE, Estelle ALONZO, Emmanuelle RIOU, Jacques MERCHAT ;
- Communautés de communes : Jacky CHOSSON, Robert VIELFAURE, Jean-Paul ROUX ;
- Acteurs de la filière agricole : Christel CESANA ;
- Acteurs économiques : Nicole KOPP ;
- Acteurs de l'emploi et la formation : Valérie VEYRENC ;
- Acteurs de l'économie culturelle : Dimitri BRUN ;
- Acteurs de l'urbanisme et de l'architecture : Nicolas SENIL, Bernard DUFLAU ;
- Acteurs de la jeunesse : Gaëlle LANCIEN ;
- Universitaires en sciences humaines : Bertrand ROYER, Lisa GIMENEZ.

Représentants invités et techniciens présents :

- Région Rhône-Alpes : Antonin DELISLE

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Elisa JAFFRENNOU, Marthe BABAY, Jérôme DAMOUR ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Pascale LIOUTIER, Gabriella MELO.

La séance débute à 18h00.

1) Vérification du double-quorum

Sur les 24 membres ayant droit au vote (soit le titulaire s'il est présent ou le suppléant en l'absence du titulaire) que compte le Comité de programmation, 17 membres, dont 10 membres privés, prennent part au vote.

Le double quorum (au moins la moitié des membres votants sont des membres privés) est donc respecté.

2) Présentation d'Antonin DELISLE

Antonin DELISLE est chargé de mission « développement rural » au sein de la *Direction de l'Agriculture et du Développement rural* de la Région Rhône-Alpes. Il est l'interlocuteur technique du GAL au titre de l'Autorité de gestion (Région Rhône-Alpes). Son poste est basé à l'Espace Rhône-Alpes de Rovaltain (Drôme). Il suit les GAL, mais aussi les politiques régionales PSADER (Programme Stratégique Agricole et de Développement Rural) et PPT (Plan Pastoral Territorial) en Ardèche et en Drôme.

3) Election des vice-présidences privées

Trois membres titulaires du collège privé (conditions à réunir) ont candidaté aux postes de vice-présidents du GAL :

- Marcel HUDELLOT ;
- Pierre LADET ;
- Marie SIMON.

Considérant ces trois candidatures comme une véritable ressource pour le GAL, et permettant de respecter un parfait équilibre public-privé au sein de l'exécutif LEADER (avec 3 élus publics et 3 élus privés), le Président propose d'accepter ces trois candidatures.

Marcel HUDELLOT, Pierre LADET et Marie SIMON sont ainsi élus vice-présidents du GAL à l'unanimité.

4) Temps de production collective sur les principes de sélection des projets

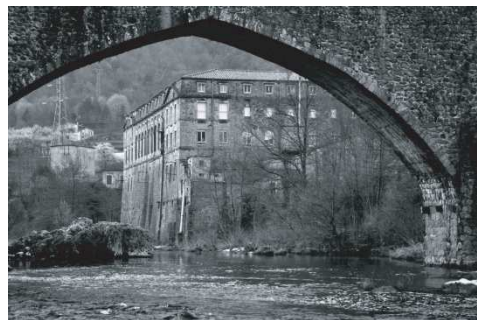
Les membres se répartissent en 4 groupes pour travailler sur les 4 principes de sélection proposés (cf. dossier de séance) : économie/emploi, ressources, partenariat, innovation. Ces échanges serviront de base pour l'équipe technique dans la rédaction des fiches-actions et ultérieurement pour l'élaboration des grilles de sélection au cours du 1^{er} semestre 2016.

Voir synthèse des ateliers.

5) Temps de présentation de l'entreprise Terre Adélice par Bertrand Rousselle

Bertrand Rousselle présente l'entreprise Terre Adélice, dont il est le co-fondateur : l'histoire de l'entreprise, son implantation, son développement, ses résultats et ses valeurs de durabilité :

- Ancrage au terroir,
- Qualité,
- Produits naturels, puis Bio,
- Achats équitables, contractualisation,
- Implication du personnel,
- Maîtrise de l'énergie,
- Maîtrise de la croissance.



La séance est close à 20h15 ; elle est suivie d'un verre de l'amitié, avec dégustation de glaces Terre Adélice offertes par l'entreprise.